à suivre La question du jour Guerre au Mali **PSG** Dakar 2013 Les indiscrets du Parisien Facebook Twitter Google + Pinterest Mobile Newsletter à la une Société Faits divers Politique **Economie** Auto International Médias & People Environnement High-Tech

Sciences Blogs

## Maltraitance Première plainte contre la maison de retraite de Pussay

## Pussay (Essonne)

Publié le 15.05.2001

LA FILLE d'une ancienne pensionnaire de la maison de retraite de Pussay (Essonne) a décidé de porter plainte pour dénoncer les mauvais traitements qu'aurait subis sa mère pendant près d'un an dans cet établissement. Jusqu'à présent, seuls quatre salariés du Centenaire ont signalé des cas de maltraitance qui auraient été commis du temps de l'ancien propriétaire jusqu'à l'été 2000. A la suite de ces révélations et à la demande de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), le parquet d'Evry avait ouvert une enquête préliminaire en juillet dernier. Parallèlement, la Ddass décidait de fermer provisoirement la maison de retraite après avoir relevé une liste de dysfonctionnements : des repas rationnés, des médicaments distribués sans prescription médicale, des normes d'hygiène bafouées, etc. Depuis la semaine dernière, les témoignages de familles affluent. La première plainte, déposée aujourd'hui auprès des gendarmes de la brigade de recherches d'Evry, devrait relancer les investigations. Jeanne Martin, une habitante de la région d'Etampes, a décidé de dévoiler les conditions dans lesquelles sa mère a été hébergée au Centenaire.

## « Attachée et giflée »

C'est en janvier 2000 qu'Andrée Morin, alors âgée de 87 ans, est placée dans cet établissement privé du Sud-Essonne. L'octogénaire s'est plainte à plusieurs reprises auprès de sa famille d'actes relevant de la maltraitance. « C'est en découvrant la semaine dernière gu'une enguête était ouverte que j'ai décidé de porter plainte, assure Jeanne, âgée de 56 ans. Je me battrai jusqu'au bout pour la mémoire de ma mère. Elle me racontait qu'elle était attachée la nuit aux barreaux de son lit et qu'on l'aurait giflée en l'insultant. Je regrette de ne pas l'avoir crue. » Jeanne souhaite surtout faire la lumière sur les causes du décès d'Andrée, survenu dans la nuit du 30 au 31 mai 2000. « Je l'ai trouvée le matin, confie une salariée du Centenaire. Elle était sur sa chaise et semblait morte depuis plusieurs heures. La veille, je l'avais couchée normalement. Personne ne s'est soucié d'elle pendant la nuit. Faute de personnel, les pensionnaires restaient fréquemment sans surveillance pendant plusieurs heures. » Aucune explication n'a jamais été donnée à la famille. « Le 30 mai, se souvient Jeanne Martin, le médecin trouvait que ma mère était en pleine forme. Alors, je veux tout savoir, même s'il faut pour cela faire une autopsie. Nous avons accordé une confiance aveugle à l'ancienne direction et nous avons été trompés. » Une deuxième famille envisage de porter plainte dans les prochains jours. Catherine Aye, une habitante d'Eure-et-Loir, soupconne en effet la maison de retraite d'avoir négligé l'état de santé de sa grand-mère après un accident. Au parquet d'Evry, le substitut du procureur, qui a initié l'enquête préliminaire, assure qu'une décision sera prise d'ici à l'été. Il devra choisir entre le classement de l'affaire et l'ouverture d'une instruction judiciaire.

Le Parisien

A LIRE AUSSI

Twitter
Google +
Pinterest
Mobile & tablette